tombant. Dix jours de repos. Docteur Derville. — Un maçon de MM. Paul D'hallum et A. Bayart, entrepreneurs, César Haillez, 38 ans, rue Victor-Hugo, a été blessé à la poitrine par la flèche d'un camion. Quinze jours de repos. Docteur Debuchy. — Un domestique de MM. Alphonse Vernier et fils, fabricants, Isidore Prez, 55 ans, demeurant à Bailleul, a été blessé à l'index droit par un clou. Dix jours de repos. Docteur Butruille. — L'un des ouvriers de M. Georges Leboucq, négociant en bois, Georges Bauffe, 20 ans, Grande Rue, s'est blessé à la main droite en affutant un outil. Dix jours de repos. Docteur Butruille. — Au peignage de la Société anonyme de la rue du Collège, un débourreur, Léopold Vandenbughe, 44 ans, rue des Filatures, a été blessé au pied par la chute d'un rouleau d'émeri. Huit jours de repos. Docteur Druesne. — Un tailleur de pierres de M. Félix Franchomme, marbrier, Louis Chaval, 47 ans, rue de la Balance, s'est blessé en soulevant un fardeau. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — Un manœuvre de M. Napoléon Martin, fondeur, Auguste Maes, 40 ans, rue de Tourcoing, cour Jonville, a été blessé à la joue gauche et à l'épaule droite en manœuvrant un volant de machine. Vingt jours de repos. Docteur Lepers. — Dans l'atelier de construction de M. Crépelle-Fontaine, un frappeur, Antoine Colfilliere, 42 ans, rue Saint-Maurice, cour Prouvost, s'est blessé au poignet droit pendant son travail. Huit jours de repos. Docteur Ballenghien. — Un mouleur de M. Auguste Lepoutre, fabricant, Adolphe Casier, 37 ans, rue de Lannoy, cour Dhonte, a été blessé à l'annulaire droit en manœuvrant un châssis de fonderie. Huit jours de repos. Docteur Tiddenchien. — Au peignage de la Société anonyme de la rue d'Alger, un porteur, Auguste Laine, 51 ans, rue Faidherbe à Wattrelos, s'est blessé à la jambe en tombant. Huit jours de repos. Docteur Leplat.

POUR L'ACHAT d'un piano adressez-vous de confiance chez M. Marcelli, 3-et 10, rue du Bois. 22697

CROIX

UN CLIENT PEU COMMODE. — Une cabaretière de la rue de Lille, Mlle Marie Strobbe, 39 ans, femme Vanheek, vit entrer chez elle, dimanche soir, vers onze heures et demie, un des buveurs de l'estaminet de la *Demi-Lune*, Henri Vanmaele, 29 ans, tisserand, qui se mit à l'insulter en lui reprochant d'avoir tenu des propos outrageants sur le compte de sa femme. Des injures Vanmaele passa aux violences. En sortant, il lança une chaise dans la vitrine. Mme Vanheek a dû payer 29 fr. pour remplacer les vitres brisées; elle a déposé une plainte contre Vanmaele.

LANNOY

ASCO

Les funérailles de M. Xavier Artzet.

propriétaire en retraite et ancien maire d'Hirsingen (Haute-Alsace), eut en cette localité, mardi, au milieu d'une assistance nombreuse et des plus sympathiques. A dix heures et demie, M. l'abbé Roger, curé de la paroisse, entouré d'un nombreux clergé, a procédé à la levée du corps au domicile du défunt, rue de la Mairie. Les fils de M. Artzet conduisaient le deuil. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Desplanis, maire d'Asq; Castelain, adjoint; Vincent, chef du bureau de la Préfecture du Nord; Isbled, percepteur à Armappes; Bertomeu, négociant à Roubaix et Alfred Danez, ouvreur du Jardin-Public de Roubaix. Devant le cercueil marchait un ancien des combattants de 1870-71, précédant l'aumônier militaire Mullez, en grand uniforme, portant le drapeau enlevé à la mairie d'Hirsingen, par M. Artzet. Dans l'assistance, on remarquait de nombreux officiers, amis de la famille.

A l'église, M. l'abbé Roger a prononcé une émouvante allocution, entrecoupée de verbes chrétiennes et patriotiques du cercueil du défunt.

Après absoute le cortège funèbre s'est reformé dans le même ordre pour se diriger vers la nécropole. Sur la tombe, plusieurs discours ont été prononcés. D'abord par M. Desplanis, maire, qui a dit exprimer en ces termes:

« Messieurs, devant cette tombe entr'ouverte qu'il me soit permis de rappeler brièvement la vie du l'homme de conviction et de bien, le bon citoyen, le bon Jean-Baptiste Xavier Artzet, né à Hirsingen (Haute-Rhin), le 29 décembre 1827.

» Dès son plus tendre enfance, on remarqua chez lui ces bonnes qualités inférieures à sa nature: bonté, affabilité, esprit de sacrifice.

» Aussi les habitants de la localité reconnaissant les mêmes vertus de M. Artzet l'élurent, en 1859, sans son consentement, membre du Conseil municipal.

» En 1862, il était nommé adjoint et l'année suivante maire de ladite commune, fonctions qu'il a remplies jusqu'au 30 septembre 1872.

» Au moment de l'année terrible, il était là sur la brèche. Dès le début de la guerre, M. Artzet a provoqué des contributions en argent et en nature en faveur des militaires blessés.

» Il fut ensuite chargé de faire exécuter dans le canton les ordres émanant des réquisitions militaires.

» Plus tard, l'autorité supérieure le chargea de faire à nouveau les corvées du canton, la distribution des fusils aux jeunes recrues, et même pour lui aller au devant des prisonniers, et même de la mort.

» Des Prussiens en durent coup moins, il a dû suppléer [illegible] à l'administration centrale. Aux environs [illegible] de toutes sortes sont venus s'adjoindre [illegible] de la guerre, qu'il a été obligé de [illegible] pour la commune qu'il administrait, se [illegible] de 15.000 francs.

» Entre-temps, M. Artzet a provoqué et facilité le départ [illegible] nombreux soldats de sa commune en leur distribuant [illegible] 2.000 francs de secours de route.

» Les [illegible] administration allemande fonctionnait [illegible] parfaitement et avait nommé de familles [illegible] qui avaient chargé de cette besogne.

» M. Artzet a pu exposé sa vie sous le feu de l'ennemi [illegible] du moins, bravé la mort dans bien des [illegible] ne cessant toujours que son patriotisme.

» Hirsingen est vaincu conquis et il y a lieu de prendre [illegible] M. Artzet, suivant les impulsions [illegible] ne pas un seul instant à [illegible] Alsacien, et [illegible] sa nombreuse famille — ses enfants — les [illegible] à la fois bonnes, [illegible] et nombreux. Non! Quitter un pays tout cette terre, [illegible] devenue allemande, tel est son rêve.

» Vous [illegible] à germaniser la plume, mais mon [illegible] vous ne l'aurez jamais. » Un triste particulier eût pu agir de la sorte, mais lui... [illegible] une autre épreuve l'attendait.

» Un vaillant magistrat fut forcé de rester à pendant [illegible] afin de fournir à l'autorité allemande les renseignements de toute nature. Quels durs moments il dut [illegible]! Que de fois il dut se morfondre dans ce travail [illegible] combien son cœur dut saigner! Le moment de la délivrance est enfin arrivé. M. Artzet, ne voulant [illegible] aux mains prussiennes l'emblème de [illegible] commune, qu'il a conservé [illegible] un sein jaloux. Une longue attente de [illegible] eut enfin lieu sur la frontière. Enfin, en 1871 M. Artzet est nommé pour ordre à Orsemont (Somme). En 1877, il arrive à Armèle et en 1883, à Ebblinghem, [illegible] à Hazebrouck. En janvier 1902 [illegible] à la retraite et vient résider à Asq en juillet de la même année.

» C'est depuis lors que nous avons pu apprécier les belles qualités morales de M. Artzet.

» La noblesse de son cœur, son affabilité, sa modestie lui ont attiré la sympathie générale. Que cette foule nombreuse qui l'accompagne à sa dernière demeure puisse adoucir la douleur de son épouse éplorée et apporter une consolation à ses chers enfants qui faisaient son légitime orgueil.

» Au nom de la municipalité, au titre d'ancien collègue, au nom de la mère patrie, qui a rencontré un si noble et si dévoué défenseur, je vous dis, Monsieur Artzet, adieu, ou plutôt au revoir! »

A son tour, M. Isbled, percepteur, a rappelé que M. Artzet avait été un fonctionnaire modèle et a adressé un souvenir ému à son regretté collègue. Puis M. Boncourre, secrétaire de mairie à Hazebrouck, ami de la famille, a fait l'éloge du défunt en termes très touchants.

M. Boncourre, rappelant l'heure du sacrifice de nos frères d'Alsace, s'est écrié: « Ah! sans doute, ce fut l'âme brisée que M. Artzet s'arracha au sol qui l'avait vu naître, qui, à chaque jour, lui rappelait les joies du passé, mais ce n'était plus le sol sacré de la patrie, et le maire d'Hirsingen ne voulut point ceindre une écharpe qui ne symbolisait plus la France. Il partit, jetant à l'envahisseur le sourire d'une raillerie triomphante, car il emportait, serré sur son cœur, l'arrachant à une profanation sacrilège, le drapeau sous lequel il avait servi son bien-aimé pays. Si nous n'avons pas vu briller la croix des braves sur la poitrine de ce héros, c'est que le vrai mérite est souvent le plus méconnu. »

Après avoir rappelé les vertus du patriote et du chrétien, il a terminé en retraçant les qualités de l'ami affectueux et de l'excellent père de famille qu'était M. Artzet.

Ensuite, M. Mulliez, garde-champêtre, a prononcé l'allocution suivante:

« Messieurs, la manifestation particulière à laquelle vous assistez, à l'occasion des funérailles de M. Artzet, appelle une explication. Le drapeau que je vous présente ici, flottait en 1870, à la mairie d'Hirsingen (Alsace). M. Artzet était alors premier magistrat de cette commune. Ayant opté, après l'annexion, pour la nationalité française, malgré les offres les plus brillantes, chassé de son foyer par un ennemi tout-puissant, il a tenu à ne pas se séparer de cet emblème qui personnifiait pour lui le pays perdu, avec l'espoir de le réintégrer un jour triomphalement dans son cadre, à Hirsingen, redevenu terre française.

» Hélas! cet espoir a été déçu. Cet exemple de patriotisme, si touchant dans sa simplicité, méritait d'être rappelé; qu'il fortifie en nous, Messieurs, le sentiment qui doit être au cœur de tout Français, celui de l'amour, du culte de notre chère patrie. »

La cérémonie très imposante, a pris fin à une heure.

FLERS-BOURG

PALMES ACADÉMIQUES. — M. Louis Detroy, officier de santé, délégué cantonal à Flers, est nommé officier d'Académie.

HEM

LES ENQUÊTES sur les attaques nocturnes que nous avons relatées dimanche, se poursuivent très activement. Grâce à l'initiative et à l'intelligence du garde Lescouffe, les auteurs de l'agression dont M. Joseph Jacob fut victime, viennent d'être découverts; du moins, on en connaît quatre. Ce sont: Jean D... et Léon M..., âgés tous deux de 18 ans, ouvriers teinturiers; les frères Jules et Louis B..., âgés de 18 à 20 ans; tous habitent Hem. Les inculpés ont fait des aveux; il en est parmi eux qui ont de mauvais antécédents. Ils ne savent trop pourquoi, ils ont attaqué M. Jacob et semblent ne pas se rendre compte de la gravité de leur acte. Ils allèguent, néanmoins, qu'ayant dit bonsoir à M. Jacob, au passage, celui-ci leur aurait répondu impoliment. Mais M. Jacob, de son côté, prétend avoir répondu, comme il convenait, à de mauvais propos de la part de ses agresseurs; et c'est là dessus qu'ils le frappèrent avec la sauvagerie que l'on sait. L'état de M. Jacob est stationnaire, mais il souffre beaucoup du genou meurtri.

En ce qui concerne M. Albert Lamarque, la victime de l'autre agression, il est toujours alité. L'enquête, dans cette deuxième affaire, n'a jusqu'à présent, donné aucun résultat.

STATISTIQUE D'ETAT-CIVIL DE L'ANNÉE 1903. — Naissances, 143; promesses de mariages, 110; mariages, 39; décès, 62. Un acte de reconnaissance; un acte de transcription.

VOL. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un chien de forte taille, poil roux, avec col blanc et pattes blanches, répondant au nom de *Médor*, a été volé à M. Lordant-Bonte, cultivateur à Hem (hemean des Trois-Baudets). Une récompense sera remise à celui qui ramènera le chien à son propriétaire.

ANNAPPES

UNE TENTATIVE DE VOL. — Dimanche dans la soirée, M. Ernest Défiez, ouvrier chaudronnier, route de Lille, quittait son domicile en compagnie de sa dame afin de reconduire des parents qui étaient venus leur rendre visite. De retour vers dix heures et demie, il s'aperçut que des tentatives d'effraction avaient été faites sur la porte de son habitation. Une plainte a été déposée à la police. Les voisins ont bien entendu les aboiements du chien de M. Défiez, mais ils n'y ont pas prêté autrement attention. De son côté Mme Défiez croit avoir vu en entrant dans sa cuisine un individu prenant la fuite dans le jardin.

C'est déjà la troisième fois depuis peu que M. Défiez est l'objet de pareilles tentatives.

CYSOING

CAMPHIN-EN-PEVELE

DANS L'ENSEIGNEMENT. — M. Blavier, instituteur à Camphin-en-Pévèle, est nommé à Cysoing en remplacement de M. Delecaux, nommé à Roubaix.

M. Blavier sera remplacé à Camphin-en-Pévèle par M. Fiévet, instituteur à Saint-Sauveur-lez-Cambrai.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché, Programmes, Invitations, Convocations.

LUMINOL *savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.*

Etrennes 1904 «Au Chariot d'Or», A. Degroux, 50, Grande-Place, Lille. Liquidation sérieuse. Cessation de commerce. Grand stock de diamants avec 20 0/0 de rabais. Choix complet de bijouterie, d'orfèvrerie dans des conditions extra avantageuses. 42425

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année:

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une *jolie boîte* contenant:	
100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boîte (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boîte deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4 »
» » » (gravure)	4.50

Pour Tourcoing, les commandes sont reçues 5, rue Carnot.

TOURCOING

LE DRAME DE L'HOPITAL

Descente du Parquet
Autopsie de la victime

Nous avons longuement relaté, dans notre précédent numéro, le drame qui, dimanche à une heure, a jeté l'émoi dans l'Hôpital civil. Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux détails circonstanciés qui accompagnaient notre récit.

Descente du Parquet

Ainsi que nous le faisions prévoir, le Parquet de Lille est descendu lundi après-midi à Tourcoing pour instruire cette affaire.

MM. Davaine, juge d'instruction; Flahaut, greffier, et Castiaux, médecin légiste, sont arrivés à Tourcoing par le train de 1 heure 54. Le meurtrier, Alphonse Feys, a été extrait de sa prison au poste central et conduit au commissariat du deuxième arrondissement, où les magistrats ont procédé à son interrogatoire, ainsi qu'à l'audition des témoins: la mère et le beau-frère du meurtrier et M. Bourgois, cabaretier au «Petit Lillois», rue de la Malsence. L'instruction a révélé que les deux époux étaient allés habiter chez M. Bourgois le 28 octobre. La conduite de Feys ne changea pas, des discussions violentes éclatèrent fréquemment entre les deux époux. Aussi M. Bourgois, lassé, et répondant aux instances de la pauvre femme, invita Feys à quitter sa maison. C'était le 18 décembre dernier. Feys dit à M. Bourgois: «J'ai 25 francs, je vais en «laver» 24, et avec le reste j'achèterai un couteau pour couper le cou à ma femme. Elle ira au Pont-de-Neuville, et moi à l'échafaud.» Puis il quitta la maison. On a vu que son crime était bien prémédité et que Feys devait malheureusement tenir parole.

Au cours de son interrogatoire, le meurtrier est resté froid et n'a manifesté aucune émotion. Le juge d'instruction a eu beaucoup de peine à lui faire dire qu'il regrettait son acte et encore ne l'a-t-il dit que d'un ton peu convaincu. Il n'a pas voulu indiquer la provenance du couteau. Sur le manche on lit: «Mata. Abattoir de Lille.»

L'autopsie

M. le docteur Castiaux a, pendant l'instruction, procédé à l'autopsie du corps de la victime. Dans son rapport il a déclaré que l'arme avait perforé le foie et tranché l'artère aorte, déterminant une hémorragie interne et la mort presqu'instantanée. Le coup a été porté violemment.

Le départ du meurtrier

Un nombreux public (500 personnes environ) attendait le départ de Feys. Celui-ci s'est rendu à la gare, escorté de trois gendarmes. Il a été suivi par la foule qui l'a hué et a de nouveau proféré les cris de: «A mort!» Le meurtrier a quitté Tourcoing à 4 heures 50.

Les magistrats ont regagné Lille par le train de 6 heures 39. La victime, nous l'avons dit, avait une conduite irréprochable, elle était très sérieuse. Elle travaillait en qualité de gill-boxeuse chez M. Liard, rue Saint-Pierre; là encore, elle jouissait de l'estime de tous.

Sylvie Vanspeybrouck était, comme son mari, originaire de Roncq; elle y était née le 12 décembre 1880, et s'y était mariée le 15 février 1902.

LA MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE GARE AUX MARCHANDISES, a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, à minuit précis. Aussitôt, les trains ont envahi les voies, donnant enfin l'impression de la vie intense à cette immense étendue de terrain si longtemps déserte. L'estacade aux charbons, nouvellement peinte en gris, n'a pas fonctionné, un léger affaissement s'étant produit dans le ballast de la rampe d'accès. Tous les employés du trafic ont pris possession de leurs bureaux non encore complètement agencés et où des ouvriers travaillent encore fébrilement. Les douaniers ont aussitôt occupé le corps-de-garde et les Halles aux marchandises. L'usine d'électricité a même commencé à fonctionner. On se demande, en considérant l'étendue de cette vaste installation qui confine à la frontière, si les fraudeurs et autres malfaiteurs ne chercheront pas à en tirer profit, car l'accès de la nouvelle gare est assez facile. Mais il faut ajouter qu'un service de surveillance très sévère sera établi à bref délai.

DEUX DÉRAILLEMENTS de trains de marchandises se sont produits, lundi matin, vers sept heures, un peu en avant du pont de la rue de Roubaix. Tous deux sont du reste peu importants. A sept heures 10, le train de marchandises 7.042 venant de Roubaix déraillait par suite d'une cause inconnue. Quelques fourgons furent renversés. Aussitôt, on se mit au travail pour déblayer et remettre la voie en état.

— Dix minutes plus tard, le train de marchandises 8.705 venant de Menin arrivait à son tour. Tandis qu'on faisait machine en arrière pour permettre à l'autre train de manœuvrer, un wagon sortit des rails. Mais, comme nous le disons plus haut, ces deux accidents n'ont eu aucun effet sur le service et les trains n'ont pas subi de retard.

UNE DISTINCTION. — Nous apprenons que l'un des chefs de la maison de transports Gondrand frères, M. Clément Gondrand, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, vient d'être nommé commandeur de la Couronne d'Italie. Cette distinction honore M. C. Gondrand, qui a travaillé depuis longtemps, ainsi que son frère, à l'union de la France et de l'Italie, au point de vue notamment des intérêts commerciaux.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 72 ans, de M. Jean-Baptiste Cospain, qui a été attaché pendant 40 ans, comme employé, à la maison Auguste Florin et fils, de Roubaix. Il y a quelques années M. J.-B. Cospain avait reçu du Gouvernement la médaille d'honneur du travail et il avait été, à cette occasion, l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses patrons et de ses collègues. Le défunt était très connu des négociants en laine avec qui son emploi le mettait en relations constantes.

Les funérailles seront célébrées en l'église Saint-Christophe, mercredi, à 10 heures et demie.

L'ENTRÉE DES PIGEONS VOYAGEURS EN FRANCE. — Pendant l'année 1903 écoulée, il est entré en France par notre gare: 1.064.531 pigeons voyageurs. Ceux-ci se divisent en cinq catégories: Lâcher, 895.685; tir, 127.070; alimentation, 41.085; acclimatation, 434; reproduction, 257.

L'IMPORTATION PAR TOURCOING DE LA LIBRAIRIE ÉTRANGÈRE. — Durant l'année 1903, y compris la dernière quinzaine de décembre, il est entré en France, par la gare de Tourcoing les quantités suivantes d'articles de librairie étrangère: Livres en langue morte, 22.853 kilos; livres en langue française, 28.965 kilos; musique imprimée, 10.475 kilos; chromos, 28.987 kilos; bibliothèque particulière, 5.140 kilos; clichés en cuivre, 6.450 kilos; imprimés avec blancs à remplir, 17.757 kilos; journaux français-flamands, 14.600 kilos. Ces divers articles sont passés en 2.027 colis ayant donné lieu à la rédaction de 618 procès-verbaux de constat. Le poids total des entrées est de 136.127 kilos. La diminution très sensible sur 1902 est de 21.198 kilos. Elle s'étend à tous les articles sauf cependant pour la musique imprimée où on constate une augmentation de 2.249 kilos.

UN OUVRIER PEINTRE, Fleurisse Dupont, âgé de 26 ans, a été arrêté dimanche soir pour ivresse, outrages et rébellion aux agents. Il sera transféré à Lille aujourd'hui mardi.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez MM. Liénart Wabnier, un ouvrier teinturier, Pierre Destailleur, âgé de 40 ans, a fait une chute et s'est luxé l'épaule gauche. Six semaines de repos. Docteur Bourgois. — Un surveillant de continus de la maison Réquillart et Guénot; Philippe Coheu, âgé de 35 ans, s'est fracturé l'annulaire gauche en tombant d'une échelle. Quinze jours de repos. Docteur Defossez. — Chez M. Masurel-Leclercq, Victor Fontaine, âgé de 46 ans, graisseur, a eu l'index droit pris entre une transmission et un coussinet. Quinze jours de repos. Docteur Leduc. — Au dépôt de la gare, un chauffeur, Joseph Thierry, âgé de 31 ans, a reçu un coup de manivelle de frein. Contusion au côté gauche. Quatre jours de repos. Docteur Vienne. — Félicie Pollet, âgée de 15 ans, trieuse, a eu le pouce gauche pris dans les organes d'un métier. Huit jours de repos. Docteur Decherf.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de lundi il est arrivé aux Halles, les denrées suivantes: Huîtres, 1.000; marée, 445 kilos.

CONTRAVENTION à Arthur D..., 29 ans, pour ivresse et tapage.

DÉMÉNAGEMENTS pour tous pays voitures capitonnées, HENRI DAEL FILS, rue Nationale, 89. 38034

ENTERREMENT DU MARDI 5 JANVIER. — Mme Jean Bouillet, née Victorine Poullet, neuf heures, église St-Christophe.

MOUVAUX

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une généreuse personne désirant conserver l'anonymat a fait don d'une somme de cinquante francs, au Bureau de bienfaisance.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOL A L'ÉTALAGE. — Dans la soirée de dimanche, profitant de l'absence de M. Delporte, marchand de confections, rue Nationale, 78, un malfaiteur a brisé un carreau de l'étalage et a pris pour une vingtaine de francs de marchandises.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans la corderie de M. Delos-Forge, une ouvrière, Aimée Benoit, bobineuse, s'est fait une piqûre à la paume de la main gauche. Six jours de repos. Docteur Masson. — Dans la meunerie E. Catry, un homme de peine, Louis Bogaud, 43 ans, est tombé dans un escalier et s'est fait une entorse de l'épaule. Quinze jours de repos. Docteur Ducroquet.

LINSELLES

LES TROUVAILLES. — Lundi matin, Mme Leroy-Delmotte, demeurant au hameau de la Vallée, près le *Carnet* de Bondues, a trouvé, à proximité de sa demeure, une balle de lin d'un poids d'environ 100 kilos.

BONDUES

LA MUSIQUE MUNICIPALE, suivant la coutume, à l'occasion de la nouvelle année, a donné une sérénade, dimanche à midi, à M. René d'Hespel, maire, et à M. l'abbé Loridan, curé.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans l'usine Hassebroucq frères, un ouvrier, Honoré Poitrain, 35 ans, s'est fait une foulure à la jambe droite en tombant dans un escalier. Le blessé a été admis à l'hôpital.

VOL D'INSTRUMENTS ARATOIRES. — Depuis quelques temps, plusieurs cultivateurs s'apercevaient de la disparition d'instruments aratoires. Le garde Leclercq est parvenu à arrêter le coupable, Alfred Valenduc, ouvrier agricole, qui a avoué avoir vendu les objets à vil prix à divers brocanteurs.

LES PALMES ACADÉMIQUES

Sont nommés:

Officiers de l'Instruction publique. — MM. Bayeux Louis, ancien instituteur, délégué cantonal à Ecaillon; Boivin Edmond, juge de paix à Dunkerque; Duguardin Fernand, pharmacien, administrateur de l'Ecole Nationale à Valenciennes; Durand Jacques, professeur honoraire au Cateau; Lemaître Léon, conseiller municipal, président de l'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée, à Valenciennes; Loridan Victor, adjoint au maire, ancien directeur de l'école primaire supérieure, à Haubourdin; Neullies Emile, ingénieur, adjoint au maire de Maubeuge; Vanthiel Pierre, receveur des hospices, à Dunkerque.

Officiers d'Académie. — MM. Barrier Louis, chef de musique à Fresne; Berthinchamps Joseph, maire d'Aniches; Bianchi Eugène, chirurgien-dentiste à Lille; Bigeon Henri, directeur de l'école municipale de dessin à Caudry; Bonn Albert, directeur du Laboratoire municipal de Lille; Bouriez Albert, pharmacien à Lille; Brienne Victor, comptable, président de l'Association des Anciens Sous-Officiers, à Cambrai; Briffaut Nestor, délégué cantonal à Trith-Saint-Léger; Carpentier Gustave, maire de Faumont, délégué cantonal; Carpentier-Risbourg, conseiller d'arrondissement, maire de Pommereuil, délégué cantonal; Carrez Louis, receveur municipal à Cambrai; le docteur Corez, médecin-inspecteur des écoles, conseiller municipal à Saint-Amand-les-Eaux; Cortzen Reynald, interprète-juré près du Tribunal de Commerce, à Dunkerque; le docteur Cottagny, médecin à Haubourdin; Courtecuisse Victor, directeur de la Compagnie des bronzes, à Lille; Dazin Gustave, secrétaire de la mairie de Caudry; Debis Clovis, chef de musique à Monteau-Saint-Waast; Decampentrie, secrétaire général de l'Ecole des Beaux-Arts, à Lille, délégué cantonal; Deffontaine Louis, conseiller municipal, délégué cantonal à Marchiennes; Delcourt Léopold, directeur de l'école municipale de dessin à Saint-Amand-les-Eaux; Desrousseaux Georges, chef de bureau à la Préfecture du Nord; Detroy Louis, officier de santé, délégué cantonal à Flers; Devos Ange, éditeur à Lille; Drain-Pilloy Gustave, juge au Tribunal de Commerce, conseiller municipal, délégué cantonal, à Cambrai; Druesne Camille, adjoint au maire de Marly, délégué cantonal; Dubois Amédée, professeur en retraite, à Orchies; Duflot Parfait, conseiller municipal, vice-président du Bureau de Bienfaisance à Saint-Amand; Durieux Théophile, maire de Curgies; Fauconnier François, conseiller municipal à Maubeuge; Gibout Jean, publiciste à Cambrai; Crépon Henri, secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts industriels; Herbe Gustave, suppléant du juge de paix, délégué cantonal à Arleux; Hespel Henri, professeur de musique à Lœos; Lacourte Albert, secrétaire de la mairie du Cateau; Lebaye Alphonse, secrétaire de la mairie d'Hallennes-lez-Haubourdin; Lamy Charles, chef de gare à Valenciennes; De Lauwereyns de Roosendaele, avocat à Lille; Lemaire J.-B., maire d'Avesnes-lez-Aubert; Lemer Alphonse, maire de Hergnies, délégué cantonal; Léturgie Alfred, chef de gare de Saint-Waast-Haut, à Valenciennes; Mahieu Gustave, sous-bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Lille; Malaquin Emile, conducteur des travaux de la Ville, à Valenciennes; Maraix Léon, brigadier des eaux et forêts à Hasnon; Peruçon-Pascalin Edouard, sous-directeur du Crédit Lyonnais, à Lille, compositeur de musique; Pratte Jean, publiciste à Lille; le docteur Thiroux Hector, médecin-inspecteur de l'établissement départemental des eaux et boues à Saint-Amand; Tilmant Henri, délégué cantonal à Caudry; Turc-Moutois Henri, membre de la Commission de surveillance de la prison de Douai; Vanhamme Désiré, directeur de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord, à Dunkerque; Wauthy Jean, président de la Chambre de Commerce de Douai, délégué cantonal à Sin-le-Noble; Wilhem Jean, délégué cantonal à Saint-Saulve; Wilmot Alexandre, conseiller général, maire de Sin-le-Noble, délégué cantonal.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COSPAIN-LEMAN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste COSPAIN, employé de la Maison Auguste Florin et Fils de Roubaix, veuf de Dame Clémence LEMAN, décédé à Tourcoing, le 2 janvier 1904, dans sa 73e année administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le mardi 5 janvier 1904, à trois heures trois quarts, et aux Convoi et Service, qui auront lieu le mercredi 6 dudit mois, à dix heures et demie, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cloche, 12.

Les amis et connaissances de la famille FOURLINNIE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Hélène-Marie-Joséphine FOURLINNIE, pieusement décédée à Roubaix, le 2 janvier 1904, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 5 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 dudit mois, à dix heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 69.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le mardi 5 janvier 1904, à 9 heures, pour le repos de l'âme de dame Léa-Zoé PROUVOST, épouse de Monsieur Alfred CATEL, décédée à Mouvaux, le 27 novembre 1903, dans sa 49e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille BOUZIN-MOUTONNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Coralie MOUTONNIER, décédée à Roubaix, le 4 janvier 1904, dans sa quarante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à trois heures, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Perche, 8.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-PENNEL
BRICHE-CORNILLE (Successeur),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'Hôpital et le Bureau de bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort subite, à l'âge de 62 ans, de M. Auguste De Meunynck, associé de la maison Ed. Français et Cie. M. De Meunynck était un numismate et un bibliophile distingué; il est l'auteur, en collaboration avec M. Fromont, de la belle Histoire des canonniers de Lille. Membre de la commission des musées, de la commission historique du département du Nord, de la Société française de numismatique et d'archéologie, de la Société royale belge de numismatique, et de la Société royale néerlandaise de numismatique, il était aussi correspondant de la Société des archives historiques nobiliaires de Milan, et membre titulaire ou fondateur de plusieurs Sociétés poétiques et littéraires de France et de l'étranger. Il était maréchal-des-logis fourrier des canonniers sédentaires.

MARIAGES & FIANÇAILLES

Hier, en l'église de Saint-Pol, a été célébré le double mariage de M. Francis Briquet, lieutenant au 27e régiment d'artillerie, à Douai, avec Mlle Marie Bornay, et de M. Emile Bornay, attaché à la chancellerie, avec Mlle Suzanne Renard.

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
MAISON FONDÉE EN 1841
COFFRES-FORTS ROTRU
à nouvelles Cloisons métalliques armées, imperforables et incombustibles, BREVETÉ S.G.D.G.
SÉCURITÉ ABSOLUE
17, Rue Neuve, 17, ROUBAIX. — TÉLÉPHONE 447. 42167

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Aux Accordéonistes roubaisiens.* — L'honorable président de cette société, M. Alfred Desquiens, ayant donné sa démission, le secrétaire, M. Jules Vanlengenhaghe a été désigné pour le remplacer.

— *Cercle Artistique.* — Les membres du Comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mardi, à huit heures un quart, au local *Café Pandore*. Ordre du jour: Etat de caisse; Compte-rendu de la sortie de Binche; communications diverses.

Wattrelos. — Les membres du *Cercle d'Etudes Saint-Maclou* sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 6 courant, à huit heures du soir, au local habituel.

Tourcoing. — *L'Union Fraternelle* (Chorale). — Répétition jeudi 7 janvier, à huit heures trois quarts. Il

---

FEUILLETON DU 6 JANVIER 1904 N° 31

MON ONCLE ET MON CURÉ

par JEAN DE LA BRÈTE

— Eprouves-tu ce malaise souvent, Reine?

— Non..., seulement quelquefois. Ce n'est rien, n'en parlons plus.»

Blanche passa la main sur son front, comme une personne qui désire chasser une pensée importune. Mais je repris la conversation d'une voix si ferme qu'elle parut délivrée de son inquiétude.

«Eh bien! Junon, que comptes-tu faire?

— Mon père m'a dit que ce mariage comblerait tous ses vœux, Reine.

— Cela te plaît-il?

— Le mariage me plaît, évidemment: toutes les convenances sont réunies; mais jusqu'ici je n'aime Paul que comme cousin.

— Que lui reproches-tu?

— Je ne lui reproche rien, si ce n'est de ne pas me plaire assez. C'est un excellent garçon, mais je n'aime pas ce genre d'homme. D'abord il n'est pas assez beau, puis cet appétit normand manque de poésie, tu en conviendras!

— C'est pourtant bien logique de manger quand on a faim! répondis-je en retenant mes larmes.

— Que veux-tu? je crois que nous ne nous convenons pas réciproquement.

— Alors, tu refuses, Junon?

— J'ai demandé un mois pour réfléchir, petite Reine. Je suis très perplexe, car je redoute une déception pour mon père. D'ailleurs, à certains points de vue, ce mariage réunit tout ce que je puis